

## Dispositions d'exécution

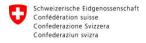
# Standard national de la branche en matière d'information à la clientèle

**Transports publics suisses** 

Document transitoire valable jusqu'à la publication dans l'outil de publication. Recueil des travaux actuels avec recommandations de mise en œuvre.

Version: 01.06.2024







## Table des matières

1	Réale	ementation «rester assis»	5
		Description de la situation	
		rincipes	
	1.3 P	rescriptions selon le canal d'émission	5
	1.3.1	Dans l'horaire	5
	1.3.2	Aux arrêts pourvus d'équipements dynamiques	5
	1.3.3	Aux arrêts pourvus d'équipements statiques	5
	1.3.4	Sur le véhicule	5
	1.3.5	Dans le véhicule	6
	1.4 R	lemarque	6
	1.5 E	xemple	6
	1.5.1	Dans l'horaire	6
	1.5.2	Aux arrêts pourvus d'équipements dynamiques	6
	1.5.3	Aux arrêts pourvus d'équipements statiques	7
	1.5.4	Sur le véhicule	7
	1.5.5	Dans le véhicule	8





## **Impressum**

Éditeur Alliance SwissPass	Organe responsabe et approbation	Versions lingustiques D, F
Länggassstrasse 7 3012 Berne	Commission Information nationale à la clientèle (KKI)	







## Historique des modifications

Date	Auteur	Contenu
01.06.2024	Organe de gestion de l'Alliance SwissPass	Première parution, chapitre 1 «Rester assis»



## 1 Réglementation «rester assis»

## 1.1 Description de la situation

Lorsque, pour des raisons d'exploitation, un véhicule parvenu à la fin d'une ligne devient une autre ligne, la clientèle peut bénéficier d'une relation directe sans devoir changer. Cet avantage doit être communiqué à la clientèle de sorte qu'elle reconnaisse de telles relations directes déjà lors de la planification de son voyage.

## 1.2 Principes

Chaque ligne est communiquée à part entière selon sa clé d'identification. Dans l'horaire et dans le véhicule parvenant à la fin de la ligne initiale, la clientèle est informée de la possibilité de poursuivre son voyage par une relation directe, en restant assise.

Les trains à destinations différentes ne sont pas concernés par la présente réglementation.

## 1.3 Prescriptions selon le canal d'émission

#### 1.3.1 Dans l'horaire

Dans l'horaire en ligne, toutes les lignes sont communiquées selon leur clé d'identification. Les relations du lieu de départ à la destination souhaitée sont indiquées comme collier de perles étendu. De plus, il faut préciser que le véhicule est peut-être indiqué avec une autre catégorie de moyen de transport et un autre numéro de ligne à partir du terminus de la ligne initiale (diamétralisation).

#### 1.3.2 Aux arrêts pourvus d'équipements dynamiques

Aux arrêts pourvus d'équipements dynamiques, on affiche toujours la destination actuelle de la ligne actuelle.

#### 1.3.3 Aux arrêts pourvus d'équipements statiques

Aux arrêts pourvus d'équipements statiques, on affiche toujours la destination de la ligne selon l'horaire annuel.

#### 1.3.4 Sur le véhicule

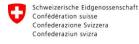
#### Avant le départ de la ligne initiale

Sur le véhicule, on affiche toujours la destination actuelle de la ligne actuelle.

#### Avant le départ de la ligne suivante

Sur le véhicule, on affiche toujours la destination actuelle de la ligne actuelle.







#### 1.3.5 Dans le véhicule

#### Avant le départ de la ligne initiale

Dans le véhicule, on affiche toujours la destination actuelle de la ligne actuelle.

#### Avant l'arrivée à la destination

À l'aide d'une annonce et de l'écran illustrant le collier de perles, on indiquera que le véhicule poursuit sa route vers une autre destination, selon un autre numéro de ligne: «Ce véhicule continue en tant que ligne XY en direction de Z.».

#### Avant le départ de la ligne suivante

Dans le véhicule, on affiche toujours la destination actuelle de la ligne.

## 1.4 Remarque

Étant donné que chaque ligne est communiquée selon sa clé d'identification, la destination peut être adaptée manuellement uniquement au sein de la ligne à titre exceptionnel.

## 1.5 Exemple

Relation Bern – Aarberg avec diamétralisation à Kerzers

#### 1.5.1 Dans l'horaire



#### 1.5.2 Aux arrêts pourvus d'équipements dynamiques







### 1.5.3 Aux arrêts pourvus d'équipements statiques



#### 1.5.4 Sur le véhicule

#### À Bern



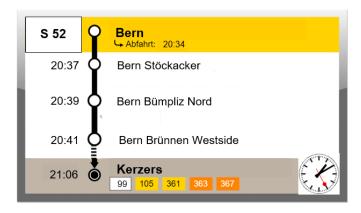
#### À Kerzers





#### 1.5.5 Dans le véhicule

#### À Bern



#### **Avant Kerzers**

Avant d'arriver à Kerzers: annonce que le véhicule poursuit sa route «Ce véhicule continue en tant que ligne S35 en direction de Lyss.» .



#### À Kerzers



